



2022-2025

Plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie économique et socioculturelle du Lac-Saint-Jean

Avec la participation financière de :



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Portrait	2
Statistiques	3
Principes	4
Valeurs	5
Démarche	6
Enjeux	7
Orientations	9
Plan d'action	13
Remerciements	24

INTRODUCTION

Mots de préfets

Ancrés entre une vaste forêt, des plaines fertiles et un lac qui s'étend sur des kilomètres, nos villes et nos villages offrent le meilleur des environnements pour permettre aux nouveaux arrivants de s'y aventurer, s'y enraciner et s'y épanouir.

L'accueil chaleureux des Jeannoises et des Jeannois n'est plus à faire. La majorité d'entre nous est très fière de partager notre culture et nos richesses locales.

L'actualisation de cette politique témoigne de notre désir d'appuyer les municipalités et les entreprises dans leur développement respectif, tout en les motivant à devenir des milieux attractifs où il fait bon vivre.

Bien que nos trois territoires soient uniques, c'est d'une vision commune qu'émerge ce plan d'action d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes. Il vient démontrer notre volonté à travailler ensemble, et ce, en collaboration avec les partenaires du milieu. Notre but commun est de faire du Lac-Saint-Jean une terre encore plus accueillante, une terre de premier choix quand vient le temps de s'établir.

Tous les enjeux qui ont émergé des consultations ont été longuement analysés. Nous souhaitons nous assurer que chaque action, une fois déployée, soutiendrait la collectivité jeannoise dans la mise en place de conditions favorables à l'accueil et à l'établissement durable des personnes immigrantes.

La solidarité, valeur commune à nos MRC, est au cœur de cette démarche de mobilisation et de concertation. Gardons en tête que collectivement et individuellement, nous avons une responsabilité dans l'atteinte de notre objectif, soit de faire du Lac-Saint-Jean un port d'attache pour tous les nouveaux arrivants.

Yanick Baillargeon,
préfet, MRC du Domaine-du-Roy

Louis Ouellet,
préfet, MRC Lac-Saint-Jean-Est

Luc Simard,
préfet, MRC de Maria-Chapdelaine

Contexte d'élaboration du plan d'action

Le plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie économique et socioculturelle du Lac-Saint-Jean découle de la volonté des municipalités régionales de comté (MRC) du Lac-Saint-Jean de se doter d'un plan d'action concret favorisant l'accueil, l'inclusion, l'établissement et la rétention des personnes immigrantes. Le présent plan d'action est en continuité avec la politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes au Lac-Saint-Jean élaborée en 2018. Celui-ci s'inscrit dans la poursuite des efforts mis en place dans les dernières années pour faire du Lac-Saint-Jean un lieu accueillant et inclusif. L'augmentation du nombre de personnes immigrantes dans les dernières années, et plus particulièrement l'augmentation de l'immigration temporaire, amène le territoire à se concerter pour trouver des solutions concrètes aux enjeux vécus et pour demeurer attractif.

Portrait de la population immigrante

Si l'immigration ne constitue qu'un très faible pourcentage de la population du territoire (environ 1 %), on remarque une forte hausse des titulaires de permis temporaires dans la population immigrante au cours des dernières années. De 2015 à 2019, cette évolution est marquante. En effet, certains territoires accueillait au plus une trentaine de travailleuses et travailleurs temporaires en 2015, alors qu'en 2019, ils en accueillent au-delà d'une centaine. Cette importante augmentation a un impact sur la demande de logements, de services de proximité et de services d'accueil, et elle illustre l'importance de répondre aux enjeux en constante évolution sur le territoire.

Tableau I : Statistiques gouvernementales sur la population immigrante au Saguenay-Lac-Saint-Jean par MRC

	MARIA-CHAPDELAINE	DOMAINE-DU-ROY	LAC-SAINT-JEAN-EST	SAGUENAY ET FJORD DU SAGUENAY
POPULATION⁽¹⁾	2016 : 24 778 ⁽²⁾ 2020 : 24 518 Léger déclin	2016 : 31 389 2020 : 31 156 Léger déclin	2016 : 52 874 2020 : 53 107 En faible augmentation	2016 : 277 076 ⁽³⁾ 2020 : 278 971 Légère augmentation
IMMIGRATION PERMANENTE⁽⁴⁾ 2016⁽⁵⁾	165 personnes (80 femmes - 85 hommes) <ul style="list-style-type: none"> ▶ 15 Albanel ▶ 15 Girardville ▶ 15 Normandin ▶ 10 Péribonka ▶ 100 Dolbeau-Mistassini 	255 personnes (135 femmes - 125 hommes) <ul style="list-style-type: none"> ▶ 110 St-Félicien ▶ 75 Roberval ▶ 23 Lac-Bouchette ▶ 20 St-Prime ▶ 15 La Doré 	450 personnes (265 femmes - 180 hommes) <ul style="list-style-type: none"> ▶ 295 Alma ▶ 40 Métabetchouan ▶ 30 St-Bruno ▶ 30 St-Gédéon ▶ 15 Saint-Henri-de-Taillon ▶ 15 Hébertville ▶ 10 Desbiens 	2965 personnes (1560 femmes - 1400 hommes)

Tableau II : Évolution du nombre de titulaires de permis temporaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean selon le type de permis et la date de signature, par MRC, de 2015 à 2019

MRC	PTET ⁽¹⁾		PMI ⁽²⁾		ÉI ⁽³⁾	
	2015	2019	2015	2019	2015	2019
	LAC-ST-JEAN-EST	15	65	15	20	N.D
DOMAINE-DU-ROY	0	95	10	35	N.D	N.D
SAGUENAY ET FJORD DU SAGUENAY	35	180	175	265	N.D	N.D
MARIA-CHAPDELAINE	10	150	0	10	N.D	N.D
NOMBRE TOTAL DE TITULAIRES DE PERMIS TEMPORAIRES/TYPE PERMIS	60	490	200	325	920	1890

Principes et valeurs guidant le plan d'action

Les principes et valeurs guidant le présent plan d'action sont les mêmes que ceux guidant la politique de 2018, et ce, dans un objectif de continuité du travail et des réflexions déjà mises en place. Ces valeurs et principes correspondent à la vision du territoire et ont guidé les réflexions lors de l'élaboration du présent plan d'action.

Principes

- ▶ Le français qui est la langue commune, fait partie de la culture du Lac-Saint-Jean et sa pérennité sera assurée par son maintien et son renforcement.
- ▶ La contribution et la participation de chacun et chacune des Jeannoises et Jeannois à leur milieu de vie sont souhaitées, favorisées et valorisées.
- ▶ L'ouverture vers le monde est préconisée dans la réciprocité et le respect des valeurs de la société jeannoise.

Valeurs

Égalité : Nous croyons que non seulement le fait d'être, mais de se considérer tous égaux, favorise le rapprochement et les contacts humains.

Respect : Nous jugeons qu'une civilisation prometteuse est faite de liens respectueux entre ses membres.

Ouverture : Il nous importe de nous ouvrir aux autres pour montrer ce que nous sommes, mais aussi découvrir ce que nous ne connaissons pas.

Entraide : Avec l'aide que l'on se porte mutuellement, on pourra développer de véritables relations humaines avec confiance.

Démarche d'élaboration du plan d'action

Le plan d'action s'appuie sur une importante démarche de consultation qui a permis de soulever les grands enjeux territoriaux en lien avec l'immigration. Pour ce faire, la consultation fut largement menée auprès d'organismes, entreprises et institutions travaillant auprès ou avec des personnes immigrantes. Plusieurs personnes immigrantes, principalement des travailleurs migrants temporaires et des étudiantes et étudiants internationaux, résidant au Lac-Saint-Jean, ont également été consultées. Ces consultations ont permis de faire ressortir les grands enjeux du territoire et de travailler sur des actions concrètes. Le présent plan d'action découle de cette démarche et vise à poursuivre l'effort de concertation généré par celle-ci.

Tableau III : Milieu et personnes consultées dans le cadre du plan d'action

Milieu de l'éducation	Milieu des affaires	Organismes communautaires	MRC et municipalités
Huit entrevues individuelles avec des personnes représentantes d'organisations scolaires	Dix entrevues individuelles avec des employeurs de milieux variés	Rencontres individuelles avec plusieurs organismes sur le territoire	Un groupe de discussion impliquant les 3 MRC du Lac-Saint-Jean
Deux groupes de discussion avec des étudiantes et étudiants internationaux	Un groupe de discussion avec des travailleurs migrants temporaires		Un questionnaire destiné aux municipalités du territoire

Enjeux soulevés lors de la consultation

Les consultations ont permis de faire ressortir les grands enjeux en matière d'immigration au Lac-Saint-Jean. Le tableau ci-dessous présente les résultats de la consultation qui ont permis de guider l'action. Plusieurs enjeux sont transversaux et touchent plusieurs populations, voire toute la population du Lac-Saint-Jean. Or, il est important de considérer que les personnes immigrantes vivent des obstacles supplémentaires à ces enjeux, ce qui freine leur établissement dans le milieu.

Thématique	Enjeu	Thématique	Enjeu
Transport	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accès illimité ▶ Desserte ▶ Coût élevé ▶ Disponibilité du transport entre les MRC et la région et interrégional ▶ Manque d'information sur les services disponibles et les moyens 	Disponibilité et accès aux services de proximité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accès plus limité aux services de proximité dans les milieux ruraux ▶ Manque d'information sur les services existants dans la municipalité d'accueil ▶ Manque de vitalité dans les centralités
Logement	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Disponibilité (taux d'occupation très élevé) ▶ Localisation ▶ Coût élevé ▶ Difficulté d'accès (discrimination, racisme, dossier de crédit, etc.) ▶ Impact sur la rétention et l'attraction des étudiants et des travailleurs. 	Activités et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Manque de connaissances et d'information sur les activités et loisirs disponibles dans la municipalité ▶ Besoin d'inviter clairement les personnes immigrantes et leur faire découvrir les activités offertes dans le milieu
		Services de santé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Complexité pour l'accès aux services de santé (cliniques ou hôpitaux) pour les personnes ayant un statut temporaire ▶ Accueil déficitaire des personnes immigrantes dans les services de santé ▶ Coût très élevé pour une prestation de service; ▶ Délai pour l'obtention de la carte RAMQ

Thématique	Enjeu	Thématique	Enjeu
Garderie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Manque de place et complexité d'accès 	Représentation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Manque de représentation et de pouvoir décisionnel des personnes immigrantes, que ce soit au niveau des conseils d'administration, des communications, des médias, etc.
Concertation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Manque de concertation entre les différents acteurs, ce qui crée un dédoublement ou des trous de services 	Services de santé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Complexité pour l'accès aux services de santé (cliniques ou hôpitaux) pour les personnes ayant un statut temporaire ▶ Accueil déficitaire des personnes immigrantes dans les services de santé ▶ Coût très élevé pour une prestation de service ▶ Délai pour l'obtention de la carte RAMQ
Accès équitable au marché du travail	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Besoin d'amélioration de l'accueil et de l'inclusion en entreprise ▶ Précarité et isolement des travailleurs migrants temporaires 	Discrimination	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les personnes immigrantes vivent du racisme et de la discrimination, ce qui rajoute des barrières importantes à l'installation et à la rétention
Oppportunités d'emploi et d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accès difficile au marché du travail pour les personnes racisées 	Création d'un réseau	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Difficulté de créer un réseau et méconnaissance des activités et groupes existants ▶ Manque d'ouverture de certains milieux (milieu scolaire, emploi, etc.) à la création de liens avec les personnes immigrantes
Reconnaissance des acquis et compétences	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Reconnaissances des formations antérieures dans le milieu scolaire ▶ Reconnaissance limitée des compétences et traitement inéquitable des travailleurs migrants temporaires 	Francisation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il y a plusieurs barrières d'accès à la francisation (transport, critères d'éligibilité, place en garderie, etc.)

Grandes orientations

Le présent plan d'action se construit à travers trois grandes orientations desquelles découlent des objectifs et des moyens d'actions concrets.

Orientation 1 : Favoriser un accès équitable aux transports, aux services, aux infrastructures et aux logements correspondant aux besoins des personnes immigrantes

Il existe plusieurs obstacles importants à l'établissement et à la rétention des personnes immigrantes sur le territoire. Puisque celles-ci vivent des obstacles supplémentaires lors de leur arrivée dans le milieu de vie, cela complexifie les enjeux déjà présents sur le territoire (par exemple l'accès aux logements ou au transport).

1.1 Porter une réflexion sur l'accès aux services, logements, activités et infrastructures afin de développer des stratégies et initiatives adaptées aux besoins et enjeux des personnes immigrantes

Les personnes immigrantes vivent de nombreux enjeux quant à l'accès aux services, activités, infrastructures et logements. Il existe déjà une problématique dans plusieurs municipalités, notamment pour accéder à des logements adéquats ou encore à la capacité de se déplacer sur le territoire. Toutefois, les personnes immigrantes vivent des obstacles supplémentaires qui doivent être adressés. L'accès à ces services est un élément essentiel à la rétention des personnes immigrantes sur le territoire. Il ne suffit pas d'avoir un emploi, encore faut-il être capable de se loger convenablement, d'avoir accès à du transport, à une garderie, à des soins de santé adéquats et abordables et à des activités de loisirs. Un accès équitable passe, entre autres, par la sensibilisation, l'information et la concertation. Le tout en considérant les obstacles supplémentaires vécus par les personnes immigrantes.

Orientation 2 : Favoriser l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes dans tous les milieux

Les personnes immigrantes vivent de nombreuses situations de discrimination, que ce soit au niveau professionnel ou personnel. Ainsi, il apparaît essentiel de concevoir la sensibilisation de manière large et touchant à tous les milieux (employeurs, milieu scolaire, entreprise, milieu de la santé, milieu de l'éducation, milieu municipal, etc.).

2.1 Soutenir et outiller les milieux locaux dans la mise en place de comité d'accueil et d'activités de rapprochement interculturel

La rétention des personnes immigrantes passe en partie par la sensibilisation de la population aux enjeux de la diversité. Les milieux ont un rôle à jouer dans la création d'activités et de possibilités d'échange entre tous les citoyennes et citoyens. Le réseautage et les activités de rapprochements interculturels facilitent également l'accès aux services et la connaissance de ceux-ci. Ceux-ci permettent également de diminuer l'isolement social. Les activités de rapprochements interculturels favorisent une plus grande cohésion sociale et diminuent les préjugés existants.

2.2 Améliorer l'accueil et l'inclusion des travailleurs immigrants et faciliter l'accès aux opportunités d'affaires pour les personnes immigrantes

Si globalement l'accès à un emploi est facilité par la rareté de main-d'œuvre, plusieurs personnes immigrantes vivent toujours des contraintes importantes d'accès à l'emploi au Lac-Saint-Jean.

Lorsque les personnes immigrantes ont un emploi, il est essentiel d'assurer un accueil adéquat et des mesures favorisant l'inclusion en entreprise. Lorsque celles-ci ne vivent pas une expérience de travail positive et qu'elles ne sont pas traitées de manière équitable ou à la hauteur de leurs compétences, cela a un impact important sur le maintien dans le milieu de travail. Au final, la rétention des personnes immigrantes passe par l'accès à un emploi à la hauteur de leurs compétences, mais également par les pratiques inclusives en entreprise facilitant l'accueil, l'intégration et assurant un traitement équitable.

De plus, le développement professionnel passe aussi par les opportunités d'affaires et d'entrepreneuriat et par le soutien nécessaire au développement de celui-ci. En ce sens, il est important de mettre en place toutes les conditions pour que les personnes immigrantes puissent s'épanouir professionnellement et profiter des nombreuses opportunités d'affaires au Lac-Saint-Jean.

Orientation 3 : Assurer la concertation et la collaboration des différents acteurs et actrices pour répondre aux enjeux de l'immigration sur le territoire

La concertation est essentielle à la réalisation de projets sur le territoire en lien avec l'immigration. Afin d'éviter les doublons d'actions et les trous de services, il est essentiel que les actrices et acteurs du territoire soient mobilisés et consultés afin d'assurer une bonne circulation de l'information. Il est également nécessaire d'assurer la concertation, l'information et la représentativité des personnes immigrantes, et ce, à travers toutes les sphères de la vie civique. Pour répondre à ces enjeux, deux objectifs se retrouvent sous cette orientation.

3.1 Mettre en place des instances de consultation et des canaux de communication

Lorsque l'information ne percole pas entre les différentes instances décisionnelles, cela résulte souvent par un dédoublement des actions et par la création de trous de services. Une meilleure concertation des actrices et acteurs permet, par une action collective concertée, de cibler plus facilement les enjeux et facilite la définition des rôles de toutes et tous. Elle favorise également la collaboration et le partenariat multisectoriel afin de répondre aux enjeux transversaux. Finalement, elle permet un meilleur échange sur les programmes, activités et services disponibles sur le territoire.

Un meilleur transfert de l'information passe également par l'amélioration des communications auprès des personnes immigrantes. Il est nécessaire de mieux informer les personnes immigrantes des différentes activités et services présents sur le territoire. En ce sens, il faut cibler les bons canaux de communication et mobiliser les partenaires travaillant avec ou auprès de ces dernières afin d'améliorer le transfert d'information.

3.2 Assurer la participation et la représentativité des personnes immigrantes à travers les différentes sphères de la vie civique

La participation active des personnes immigrantes à la vie citoyenne est essentielle et va au-delà de la simple consultation. Elle vise la représentation et la participation active dans les instances. Ainsi, les personnes immigrantes doivent être invitées à prendre place aux différents comités et regroupements du milieu afin de faire entendre leur préoccupation et besoin.

Il est également important que les personnes immigrantes sentent qu'elles sont visibles et représentées dans les milieux. Cela passe entre autres par des communications inclusives qui s'adressent aux personnes immigrantes, mais qui les représentent également, que ce soit à la radio, à la télévision, dans les journaux, etc. Plus les personnes immigrantes sont entendues et représentées, plus nous serons en mesure de répondre à leurs besoins et préoccupations.



2022-2025

PLAN D'ACTION

PLAN D'ACTION

Orientation : Favoriser un accès équitable aux transports, aux services, aux infrastructures et aux logements correspondant aux besoins des personnes immigrantes.

Objectif spécifique

1. Porter une réflexion sur l'accès aux services, aux logements, activités et aux infrastructures afin de développer des stratégies et initiatives adaptées aux besoins et des enjeux des personnes immigrantes.

Résultat attendu

Action territoriale	Partenaire	Résultat attendu	Échéance	Indicateur	Cible
<p>1.1 Mettre en place des instances de réflexion qui visent à trouver des solutions à la problématique du transport et proposer des stratégies et initiatives adaptées aux besoins des personnes immigrantes. Élaborer ces stratégies.</p>	<p>Responsable MRC</p> <p>Partenaires Organismes de transport MRC CAB Entreprises Chambres de commerce Transporteur POL Organismes communautaires</p>	<p>Des instances de réflexion ou comités sectoriels sont mis en place afin d'adapter l'offre de services aux besoins des personnes immigrantes (transport collectif, régional, etc.).</p> <p>Des activités de promotion du transport en commun auprès des personnes immigrantes sont réalisées (ex. : activité d'essai du transport, kiosque d'information dans les milieux clés, etc.).</p>	<p>31 août 2023</p> <p>1^{er} sept. 2023 au 31 août 2025</p>	<p>Nombre d'instances de réflexion</p> <p>Nombre de stratégies élaborées favorisant la mobilité des personnes immigrantes</p> <p>Nombre d'activités de promotion du transport collectif mis en place</p> <p>Procès-verbaux de création des tables disponibles</p>	<p>3 instances de réflexion</p> <p>4 stratégies déterminées</p> <p>4 activités de promotion</p>
<p>1.2 Mettre en place des instances de réflexion qui visent à trouver des solutions à la problématique du logement et proposer des stratégies et initiatives adaptées aux besoins des personnes immigrantes.</p> <p>Évaluer les besoins en matière de logement et soutenir le développement d'initiatives dans chaque MRC afin de répondre aux besoins des personnes immigrantes.</p>	<p>Responsable MRC</p> <p>Partenaires Organismes Entreprises Tables de concertation locales POL</p>	<p>Des instances de réflexion ou des comités sont mis en place afin de réfléchir sur les besoins et le portrait en termes de logement sur les territoires.</p> <p>Des activités de sensibilisation auprès des propriétaires et des acteurs et actrices en logement sont réalisées.</p> <p>Une campagne de sensibilisation est réalisée auprès des propriétaires.</p>	<p>31 août 2022</p> <p>1^{er} sept. 2023 au 31 août 2025</p>	<p>Nombre de comités, tables ou groupes de travail mis en place</p> <p>Nombre de stratégies élaborées favorisant l'accès au logement pour les personnes immigrantes</p> <p>Nombre d'activités de sensibilisation mises en place auprès des acteurs du milieu</p> <p>Nombre de campagnes de sensibilisation. Nombre de personnes participantes</p> <p>Procès-verbaux de création des tables disponibles.</p>	<p>3 instances de réflexion</p> <p>6 stratégies déterminées</p> <p>4 activités de sensibilisation sont réalisées auprès des acteurs immobiliers</p> <p>1 campagne de sensibilisation</p> <p>60 personnes participantes</p>

Orientation : Favoriser un accès équitable aux transports, aux services, aux infrastructures et aux logements correspondant aux besoins des personnes immigrantes.

Objectif spécifique

1. Porter une réflexion sur l'accès aux services, aux logements, aux activités et aux infrastructures afin de développer des stratégies et initiatives adaptées aux besoins et des enjeux des personnes immigrantes.

Résultat attendu

Action territoriale	Partenaire	Résultat attendu	Échéance	Indicateur	Cible
1.3 Sensibiliser et outiller les organisations et partenaires afin d'adapter leur offre de services aux besoins des personnes immigrantes.	<p>Responsable MRC</p> <p>Partenaires POL Organismes communautaires Entreprises Organismes de formation Tables de concertation locales</p>	<p>Des séances de sensibilisation à la diversité culturelle (conférence, webinaire, déjeuner, etc.) sont offertes aux organismes et entreprises qui offrent des services à la population.</p> <p>Des projets, outils et activités sont développés par les organismes afin de répondre aux besoins des personnes immigrantes.</p>	1 ^{er} sept. 2022 au 31 août 2025	<p>Nombre d'activités de sensibilisation</p> <p>Nombre de secteurs couverts (organismes communautaires, services de santé, milieu de l'éducation et entreprises privées)</p> <p>Nombre de partenaires rejoints</p> <p>Nombre de personnes participantes</p>	<p>9 activités de sensibilisation</p> <p>3 secteurs couverts</p> <p>30 organisations</p> <p>180 personnes participantes</p>

Orientation : Favoriser l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes dans tous les milieux.

Objectif spécifique

2. Soutenir et outiller les milieux locaux dans la mise en place de comité d'accueil et d'activités de rapprochement interculturel.

Résultat attendu

Action territoriale	Partenaire	Résultat attendu	Échéance	Indicateur	Cible
2.1 Créer des comités d'accueil locaux dans les municipalités et développer des activités d'accueil.	<p>Responsable MRC Municipalités</p> <p>Partenaires Organismes communautaires</p>	<p>Des comités paritaires et diversifiés sont formalisés dans les municipalités et ceux-ci impliquent des citoyens, entreprises, organismes, etc.</p> <p>Des activités et/ou outils d'accueil sont réalisés (trousse, visite de la municipalité et des services, cérémonie et activité de rencontre).</p> <p>Procès-verbaux de création des comités disponibles.</p>	1 ^{er} sept. 2022 au 31 août 2025	<p>Nombre de comités et constitution des comités</p> <p>Nombre d'activités et/ou outils d'accueil mis en place</p> <p>Nombre de personnes participantes</p>	<p>27 comités paritaires.</p> <p>117 activités et/ou outils sont réalisés</p> <p>6 trousse</p> <p>27 cérémonies</p> <p>900 personnes participantes</p>
2.2 Outiller et sensibiliser les municipalités (élues et élus, comité d'accueil, employées et employés, etc.) à la diversité culturelle et au vivre ensemble.	<p>Responsable MRC Municipalités</p> <p>Partenaires Organismes de formations</p>	Des activités sont mises en place afin de sensibiliser et d'outiller les milieux municipaux (conférence et rencontre dans les milieux locaux).	1 ^{er} sept. 2022 au 31 août 2025	<p>Nombre d'activités de sensibilisation</p> <p>Nombre de personnes participantes</p>	<p>17 activités de sensibilisation sont réalisées dans les milieux municipaux.</p> <p>85 personnes participantes</p>

PLAN D'ACTION

Orientation : Favoriser l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes dans tous les milieux.

Objectif spécifique

2. Soutenir et outiller les milieux locaux dans la mise en place de comité d'accueil et d'activités de rapprochement interculturel.

Résultat attendu

Action territoriale	Partenaire	Résultat attendu	Échéance	Indicateur	Cible
2.3 Soutenir les milieux locaux dans la mise en place d'activités de rapprochement interculturel.	<p>Responsable MRC Municipalités</p> <p>Partenaires Organismes POL</p>	<p>Les organismes qui organisent des activités de rapprochement interculturel sont interpellés.</p> <p>Des activités sont réalisées dans les milieux et répondent aux besoins et intérêts des différentes clientèles telles qu'étudiant et étudiante, travailleur et travailleuse temporaire, etc. (exemples : mise en place d'activités d'échanges, de rencontres sportives, activités dans les jardins communautaires, fêtes de quartier interculturelles, etc.).</p> <p>Des événements thématiques sont mis en place (par exemple, pour le Mois de l'histoire des Noirs ou la Semaine d'actions contre le racisme).</p> <p>La création d'espace de rencontre inclusif tel que des places publiques dans les municipalités est promue.</p>	1 ^{er} sept. 2022 au 31 août 2025	<p>Nombre d'activités de rapprochement interculturel réalisées</p> <p>Nombre d'espaces inclusifs mis en place</p> <p>Sondage mesurant l'appréciation des participants aux activités</p> <p>Nombre de personnes participantes</p>	<p>18 activités thématiques</p> <p>36 activités sportives et culturelles</p> <p>30 activités d'échanges</p> <p>3 espaces inclusifs</p> <p>1200 personnes participantes</p> <p>80% de taux de satisfaction</p>

PLAN D'ACTION

Orientation : Favoriser l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes dans tous les milieux.

Objectif spécifique

2. Soutenir et outiller les milieux locaux dans la mise en place de comité d'accueil et d'activités de rapprochement interculturel.

Résultat attendu

Action territoriale	Partenaire	Résultat attendu	Échéance	Indicateur	Cible
2.4 Poursuivre la mise en place de politique d'accueil et d'inclusion au sein des municipalités dans le cadre de Municipalités attrayantes.	Responsable MRC Municipalités	Une nouvelle cohorte Municipalités attrayantes est mise en place. Les milieux locaux sont soutenus dans la mise en place de politique d'accueil.	1 ^{er} sept. 2022 au 31 août 2025	Nombre de politiques d'accueil mises en place	5 politiques sont mises en place.

PLAN D'ACTION

Orientation : Favoriser l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes dans tous les milieux.

Objectif spécifique

3. Améliorer l'accueil et l'inclusion des travailleurs immigrants et faciliter l'accès aux opportunités d'affaires pour les personnes immigrantes.

Résultat attendu

Action territoriale	Partenaire	Résultat attendu	Échéance	Indicateur	Cible
<p>3.1 Mise en place d'un comité sectoriel afin de réfléchir à la relève entrepreneuriale et les opportunités d'affaires pour les personnes immigrantes.</p> <p>Sensibiliser le milieu des affaires au développement d'initiatives favorisant la relève entrepreneuriale et les opportunités d'affaires pour les personnes immigrantes.</p>	<p>Responsable MRC Municipalités</p> <p>Partenaires Chambres de commerce Organismes de développement économique Organismes de formation Entreprises Organismes communautaires</p>	<p>Un comité sectoriel est mis en place afin de réfléchir à des stratégies pour encourager et attirer des entrepreneuses et entrepreneurs immigrants dans les milieux locaux.</p> <p>Des activités de réseautage entrepreneuriales spécifiques sont mises en place pour les personnes immigrantes (femmes immigrantes, étudiantes et étudiants internationaux, travailleuses et travailleurs étrangers temporaires).</p>	<p>31 août 2023</p> <p>1^{er} sept. 2023 au 31 août 2025</p>	<p>Nombre de comités</p> <p>Nombre de stratégies élaborées favorisant la relève entrepreneuriale chez les personnes immigrantes</p> <p>Nombre d'activité de réseautage</p> <p>Procès-verbal de création du comité disponible</p>	<p>1 comité sectoriel</p> <p>6 stratégies sont élaborées</p> <p>4 activités de réseautage</p>
<p>3.2 Sensibiliser et outiller les employeurs à mettre en place de bonnes pratiques en matière d'accueil et d'inclusion des personnes immigrantes.</p>	<p>Responsable MRC</p> <p>Partenaires Organismes de développement économique Organismes de formation Chambres de commerce POL</p>	<p>Des activités de groupe sont mises en place afin de sensibiliser le milieu des affaires (déjeuner-conférence, webinaire et conférence).</p>	<p>1^{er} sept. 2022 au 31 août 2025</p>	<p>Nombre d'activités de sensibilisation mises en place.</p> <p>Nombre de personnes participantes</p>	<p>12 activités de sensibilisation</p> <p>120 personnes participantes</p>

Orientation : Favoriser l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes dans tous les milieux.

Objectif spécifique

4. Mettre en place des instances de consultation et des canaux de communication.

Résultat attendu

Action territoriale	Partenaire	Résultat attendu	Échéance	Indicateur	Cible
4.1 Mettre en place une table territoriale en immigration (Lac-Saint-Jean).	<p>Responsable MRC</p> <p>Partenaires POL Organismes Institutions scolaires Chambres de commerce Municipalité MIFI Organismes de formation Entreprises</p>	<p>Une instance de concertation territoriale autour des enjeux d'immigration est mise en place.</p> <p>La table met en place des stratégies concrètes pour répondre aux enjeux soulevés et des sous-comités de travail sont mis en place le cas échéant.</p> <p>La table assure le suivi du plan d'action.</p> <p>Les acteurs en immigration sur le territoire sont recensés afin de valider les services et déterminer des stratégies pour combler les services manquants.</p>	<p>31 août 2023</p> <p>1^{er} sept. 2023 au 31 août 2025</p>	<p>Nombre de tables</p> <p>Nombre de stratégies élaborées</p> <p>Nombre de sous-comités formés</p>	<p>1 table territoriale (Lac-Saint-Jean)</p> <p>4 sous-comités et stratégies développées</p>

Orientation : Favoriser l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes dans tous les milieux.

Objectif spécifique

4. Mettre en place des instances de consultation et des canaux de communication.

Résultat attendu

Action territoriale	Partenaire	Résultat attendu	Échéance	Indicateur	Cible
<p>4.2 Mettre en place des instances de concertation locales.</p> <p>Développer des stratégies et initiatives adaptées qui répondent aux enjeux du Lac-Saint-Jean.</p>	<p>Responsable MRC</p> <p>Partenaires Organismes Chambres de commerce Organismes de formation Institutions scolaires Municipalités (élus et élus) POL (ponctuellement) Entreprises</p>	<p>Des instances de concertation locales autour des enjeux d'immigration sont mises en place.</p> <p>Les instances mettent en place des stratégies concrètes pour répondre aux enjeux soulevés et des sous-comités de travail sont mis en place le cas échéant.</p> <p>Les acteurs locaux en immigration sont recensés sur le territoire afin de valider les services et déterminer des stratégies pour combler les services manquants.</p> <p>Une plateforme permettant de réseauter les acteurs, les milieux locaux et les personnes immigrantes est développée et les acteurs sont outillés afin d'utiliser celle-ci.</p> <p>La ressource locale assure le suivi auprès du Ministère mensuellement.</p>	<p>31 août 2023</p> <p>1^{er} sept. 2023 au 31 août 2025</p>	<p>Nombre d'instances de consultation locales créées</p> <p>Nombre de stratégies élaborées</p> <p>Nombre de sous-comités formés</p>	<p>5 instances locales</p> <p>6 sous-comités et stratégies développées</p> <p>1 plateforme est développée et est accessible dans chacune des MRC</p>

Orientation : Favoriser l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes dans tous les milieux.

Objectif spécifique

5. Assurer la participation et la représentativité des personnes immigrantes à travers les différentes sphères de la vie civique

Résultat attendu

Action territoriale	Partenaire	Résultat attendu	Échéance	Indicateur	Cible
5.1 Sensibiliser à la mise en place de mesures visant l'inclusion et la représentativité des personnes immigrantes au sein d'instances décisionnelles.	<p>Responsable MRC</p> <p>Partenaires Organismes Organismes de formation</p>	<p>Les organismes sont sensibilisés à la plus-value de la participation des personnes immigrantes au sein des instances décisionnelles telles que les conseils d'administration.</p> <p>Les milieux municipaux et les élus sont sensibilisés à la plus-value de la participation des personnes immigrantes au sein des instances décisionnelles et de concertation (par exemple, comité consultatif d'urbanisme, etc.).</p> <p>Les organismes et milieux municipaux font la promotion des places disponibles dans les instances auprès des personnes immigrantes.</p>	1 ^{er} sept. 2024 au 31 août 2025	<p>Nombre de personnes immigrantes au sein des comités divers et instances municipales.</p> <p>Nombre d'outils visant la sensibilisation des milieux</p> <p>Nombre de milieux municipaux et d'organismes sensibilisés</p>	<p>20 personnes immigrantes au sein des comités et instances.</p> <p>2 outils de sensibilisation</p> <p>20 milieux sensibilisés</p> <p>10 organismes</p>

Orientation : Favoriser l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes dans tous les milieux.

Objectif spécifique		Résultat attendu			
5. Assurer la participation et la représentativité des personnes immigrantes à travers les différentes sphères de la vie civique					
Action territoriale	Partenaire	Résultat attendu	Échéance	Indicateur	Cible
5.2 Favoriser la reconnaissance et la valorisation de l'apport des personnes immigrantes à la communauté.	<p>Responsable MRC</p> <p>Partenaires Organisme Organismes de formation Municipalités</p>	<p>Des actions de communication visant à promouvoir l'apport des personnes immigrantes sont mises en place. Par exemple, des articles de journaux, des capsules vidéo ou des publications sur les réseaux sociaux sont réalisés afin de mettre en lumière l'apport des personnes immigrantes aux différentes municipalités.</p> <p>Des activités de reconnaissance sont mises en place dans les milieux tels que des galas ou des soirées de reconnaissance.</p> <p>Les MRC s'assurent d'avoir des communications inclusives.</p>	1 ^{er} sept. 2024 au 31 août 2025	<p>Nombre d'actions de communication visant la reconnaissance et la valorisation de l'apport des personnes immigrantes</p> <p>Nombre d'activités de reconnaissances</p> <p>Nombre de personnes participantes</p>	<p>15 actions de communication</p> <p>15 activités de reconnaissance</p> <p>334 personnes participantes</p>

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes participantes qui ont contribué à l'élaboration du plan d'action, et plus particulièrement, celles qui ont accepté de partager leurs expériences. C'est grâce à la générosité des personnes participantes, partenaires, organismes et institutions que nous avons été en mesure de faire ressortir les enjeux du territoire et de mettre en place un plan d'action qui correspond aux enjeux soulevés.

Chargée de projet :

Marick Noël

Comité de pilotage :

Jacynthe Brassard, MRC du Domaine-du-Roy

Annie Fortin, MRC du Domaine-du-Roy

Guy Grenier, MRC de Maria-Chapdelaine

Jennyfer Labbé, MRC de Maria-Chapdelaine

Sabin Larouche, MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Martine Boivin, consultante

Joël Gauthier, ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration